

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Attribution d'une subvention aide achat vélo 2025

Décision D-2025-295

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** la délibération DEL-CC-2021-191 du conseil communautaire du 09/11/2021 relative au régime de délégations au bureau et au Président ;
- **Vu** la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais n° DEL-CC-2022-043, en date du 22 mars 2022, instaurant une subvention relative à l'achat de vélos,
- **Vu** l'arrêté n°A-2021-51 du 28/06/2021 portant délégation de fonction et de signature à Dany GRELLIER, 12^{ème} Vice-Président de la Communauté d'agglomération pour traiter des affaires relatives au transport et à la mobilité ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'attribuer les subventions suivantes :

- o Achat de vélos à assistance électrique :

	Noms	Prénoms	Adresse	Commune	Montant
1	PAPIN	Yves	9 rue du Docteur Brillaud	Bressuire	100 €
2	BERTRAND	Marie-Laure	2 Rue des Fleurs	Courlay	100 €
3	GUILLOTEAU	Anne-Marie	Lieu-Dit La Papinière	Bressuire	100 €
4	DENIS	Céline	1 Rue Joachim du Bellay	Nueil les Aubiers	100 €
5	BOUTIN	Geneviève	13 Rue de la Vendée	Cirières	100 €
6	BILLY	André	5 Rue Pasteur	Argenton Chateau	100 €
7	LE CHARLES	Joël	23 Rue du Soleil Levant	La Chapelle Largeau	100 €
8	GEFARD	Yannick	3 Impasse des Noisetiers	Nueil les Aubiers	100 €
9	MENARD	Thierry	26 Rue de l'Ecole	La Chapelle Largeau	100 €
10	MENARD	Jérôme	3 La Courtinière	St Amand sur Sèvre	100 €
11	HERAUD	Anne	5 Rue du Vivier	Mauléon	100 €
12	ROCHARD	Michel	23 Rue de Bois Vert	Bressuire	100 €
13	SORIN	Jean-Michek	4 Allée d'etoubes	Cerizay	100 €
14	CHOUPPE	Valérie	Le Chiron	La Coudre	100 €

15	BOISSINOT	Marie-Andrée	16 Rue de la Fontaine	Beaulieu sous Bressuire	100 €
16	PINEAU	Florian	10 Allée du Vallon	Bressuire	100 €
17	BOISSINOT	Cyril	21 Rue du Champ du Bois	Beaulieu	100 €
18	PAINDESSOUS	Christine	4 Rue des Genets	Pugny	100 €
19	TOUCHARD	Pascal	7Bis des Deportes	Moncoudant	100 €
20	FORTIN	Sylvie	7 Allée des Chênes	La Forêt sur Sèvre	100 €
21	BARON	Karine	6 Rue Symphonie	Nueil les Aubiers	100 €
22	PAILLAT	Gaël	La Dedillerie	Bretignolles	100 €
23	BARON	Anne-Laure	1 Rue des Lavandières	St Maurice Etusson	100 €
24	GILBERT	Franck	La Basse Vallée	Boismé	100 €

o Achat de vélos mécaniques :

	Noms	Prénoms	Adresse	Commune	Montant
1	DEVY	Elodie	11 Rue Rouge	Bressuire	50 €
2	BILLY	Thomas	5 Route de Cirières	Courlay	50 €
3	PAINEAU	Damien	9 Rue des Prairies	Moncoudant	50 €
4	HAY	Emilien	6 Rue des Coulis	Terves	50 €
5	BERTHONNEAU	Damien	31 Route Puidery	La Chapelle Saint Laurent	50 €
6	SIREAU	Guillaume	10 Rue Quarrefour	Moncoudant	50 €
7	THOMAZEAU	Yohan	26 Rue Neil Armstrong	Bressuire	50 €
8	VERGNAULT	Sébastien	11 Rue Dr Verron	Nueil les Aubiers	50 €

o Achat de vélos cargos :

	Noms	Prénoms	Adresse	Commune	Montant
1	PALLUEAU	Emilien	21 Avenue Camille Jouffraut	Argenton les Vallées	30 €

ARTICLE 2: Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète de BRESSUIRE, et à Monsieur le trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 07/11/2025

Le Président,
Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU

Transmis en préfecture le

12 NOV. 2025

Notifié ou publié le 12 NOV. 2025

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou
publication.

